

JÉSUS, VOIE, VÉRITÉ ET VIE

Père Bernard DOMINI

Bien chers amis, après notre Messe pour la France, je ne peux que vous redire notre joie de vous accueillir nombreux pour cette Session dont le thème est particulièrement important en ce temps de crise, tant dans notre Nation, l'Europe et le monde, que dans l'Église. Non seulement, nous n'avons pas surmonté la crise progressiste et la crise intégriste, mais ces deux crises s'aggravent du fait de la crise des valeurs en notre Europe qui rejette ses racines chrétiennes, de la confusion doctrinale et du libéralisme moral. Puisse cette Session nous aider à être les témoins éclairés et courageux de la Tradition de l'Église dans le respect des traditions liées aux diverses cultures des Nations, traditions qui ne contredisent pas la Tradition, si tous les chrétiens sont fidèles à la Vérité révélée dans la charité. Le Père Congar a synthétisé sa pensée sur la Tradition et les traditions dans le livre *La Tradition et la vie de l'Église*¹.

I. QU'EST LA TRADITION ?

Le mot "tradition" est tiré du verbe latin *tradere* qui signifie : transmettre. La source de la Tradition de l'Église, comme nous l'avons dit dans l'homélie de la Messe, est le Don du Fils par Dieu le Père. Jésus, au terme de sa vie terrestre, a envoyé à son tour les Apôtres évangéliser, donner les sacrements et gouverner. Pour qu'ils puissent remplir fidèlement leur mission, au jour de la Pentecôte, Dieu le Père et Jésus ont envoyé l'Esprit-Saint sur les apôtres.

Benoît XVI a expliqué ce qu'était la Tradition au cours des audiences générales des mercredis 26 avril, 3 et 10 mai 2006 :

La Communion, que nous appelons Église, ne s'étend pas seulement à tous les croyants d'un moment historique déterminé, mais comprend également tous les temps et toutes les générations. Nous avons donc une double universalité : l'universalité synchronique – nous sommes unis avec les croyants dans toutes les parties du monde – et également une universalité dite diachronique : c'est-à-dire que tous les temps nous appartiennent, les croyants du passé et les croyants de l'avenir également forment avec nous une grande et seule communion. L'Esprit apparaît comme le garant de la présence active du mystère dans l'histoire, Celui qui en assure

¹ Y. CONGAR, *La Tradition et la vie de l'Église*, coll. « Je sais, je crois », Paris, Fayard, 1963.

la réalisation au cours des siècles. Grâce au Paraclet, l'expérience du Ressuscité, faite par la communauté apostolique aux origines de l'Église, pourra toujours être vécue par les générations successives, dans la mesure où elle est transmise et actualisée dans la foi, dans le culte et dans la communion du Peuple de Dieu, pèlerin dans le temps. Et ainsi, à présent, au cours du temps pascal, nous vivons la rencontre avec le Ressuscité, non seulement comme un événement du passé, mais dans la communion présente de la foi, de la liturgie, de la vie de l'Église. C'est dans cette transmission des biens du salut, qui fait de la communauté chrétienne l'actualisation permanente, dans la force de l'Esprit, de la communion originelle, que consiste la Tradition apostolique de l'Église... En conclusion et en résumé, nous pouvons donc dire que la Tradition n'est pas une transmission de choses ou de paroles, une collection de choses mortes. La Tradition est le fleuve vivant qui nous relie aux origines, le fleuve vivant dans lequel les origines sont toujours présentes. Le grand fleuve qui nous conduit aux portes de l'éternité. Et étant ainsi, dans ce fleuve vivant se réalise toujours à nouveau la parole du Seigneur que nous avons entendue au début sur les lèvres du lecteur : « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20).

En 2005, Benoît XVI a donné à l'Église, au début de son Pontificat, le *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, abrégé pratique officiel du CEC. Aux numéros 11 à 14, il est dit au sujet de la Tradition :

11. Pourquoi et comment doit se transmettre la révélation divine ? Dieu « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2, 4), c'est-à-dire de Jésus-Christ. C'est pourquoi il est nécessaire que le Christ soit annoncé à tous les hommes, selon son propre commandement : « Allez et enseignez toutes les nations » (Mt 28, 19). Cela se réalise par la Tradition apostolique.

12. En quoi consiste la Tradition apostolique ? La Tradition apostolique est la transmission du message du Christ, qui s'accomplit, depuis les origines du christianisme, par la prédication, le témoignage, les institutions, le culte, les écrits inspirés. Les Apôtres ont transmis à leurs successeurs, les Évêques, et, à travers eux, à toutes les générations, jusqu'à la fin des temps, ce qu'ils ont reçu du Christ et ce qu'ils ont appris de l'Esprit-Saint. Comment se réalise la Tradition apostolique ? La Tradition apostolique se réalise de deux manières : par la transmission vivante de la Parole de Dieu (appelée plus simplement la Tradition) et par la Sainte Écriture, qui est la même annonce du salut, consignée par écrit.

14. Quel rapport existe-t-il entre la Tradition et la Sainte Écriture ? La Tradition et la Sainte Écriture sont reliées et communiquent étroitement entre elles. En effet, l'une et l'autre rendent le mystère du Christ présent et fécond dans l'Église, et elles jaillissent d'une source divine identique. Elles constituent un seul dépôt sacré de la foi, où l'Église puise sa certitude concernant tout ce qui est révélé.

Le 3 mai 2006, Benoît XVI disait que le thème de la Tradition était tellement important qu'il voulait s'y arrêter encore en cette audience générale. Citons ce passage éclairant :

Le Concile Vatican II a noté, à ce propos, que la Tradition est apostolique avant tout dans ses origines : « Cette Révélation donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, prit des dispositions pour qu'elle demeurât toujours en son intégrité et qu'elle fût transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut (cf. 2 Co 1, 20 et 3, 16-4, 6), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale en leur communiquant les dons divins » (Const. dog. *Dei Verbum*, n°7). Le Concile poursuit en notant combien cet engagement a été fidèlement exécuté « par les apôtres, qui, dans la prédication orale, dans les exemples et les institutions transmirent, soit ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, soit ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit » (*ibid.*) Avec les Apôtres, ajoute le Concile, collaborent également « des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, consignèrent par écrit le message de salut » (*ibid.*).

Benoît XVI a ensuite faire comprendre le lien intrinsèque entre Parole de Dieu, Tradition et Magistère :

Les (apôtres) Chefs de l'Israël eschatologique, eux aussi au nombre de douze comme l'étaient les tribus du peuple élu, les Apôtres poursuivent la "récolte" commencée par le Seigneur, et ils le font tout d'abord en transmettant fidèlement le don reçu, la bonne nouvelle du Royaume arrivée aux hommes par Jésus-Christ. Leur nombre exprime non seulement la continuité avec la sainte racine, l'Israël des douze tribus, mais également la destination universelle de leur ministère, qui apporte le salut jusqu'aux extrémités les plus lointaines de la terre. On peut le comprendre à partir de la valeur symbolique que possèdent les nombres dans le monde sémitique : "douze" est le résultat de la multiplication de trois, nombre parfait, avec quatre, nombre qui renvoie aux quatre points cardinaux, et donc au monde entier.

La Tradition et l'Écriture Sainte ne sont pas deux réalités distinctes et séparées. La Tradition est la transmission orale de la Vérité révélée, l'Écriture Sainte est la transmission écrite de l'essentiel de cette même Vérité révélée. Dieu, dans Sa Sagesse, a organisé l'Église afin que la Vérité révélée ne soit pas altérée. Jésus a institué le Collège des apôtres, les douze : Pierre et les autres onze apôtres. Ce Collège, par l'ordination épiscopale et la communion hiérarchique des évêques avec le Pape, se continue aujourd'hui dans le Collège des évêques. Le Magistère universel de l'Église n'est donc pas au-dessus de la Parole de Dieu et de la Tradition mais à leur service. Benoît XVI ajoutait ce développement très important :

La communauté, née de l'annonce évangélique, se reconnaît comme étant convoquée par la parole de ceux qui les premiers ont fait l'expérience du Seigneur et qui ont été envoyés par Lui. Elle sait pouvoir compter sur la direction des Douze, ainsi que sur celle de ceux que ces derniers associent à eux au cours du temps comme

successeurs dans le ministère de la parole et dans le service à la communion. En conséquence, la communauté se sent engagée à transmettre aux autres l'«heureuse nouvelle» de la présence actuelle du Seigneur et de son mystère pascal, agissant dans l'Esprit. Cela apparaît clairement dans plusieurs passages des Lettres de Paul : « Je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu » (1 Co 15, 3). Et cela est important. Saint Paul, on le sait, appelé à l'origine par le Christ avec une vocation personnelle, est un véritable Apôtre, mais cependant, pour lui aussi compte de manière fondamentale la fidélité à ce qu'il a reçu. Il ne voulait pas "inventer" un nouveau christianisme, pour ainsi dire, "paulinien". Il insiste donc : "Je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu". Il a transmis le don initial qui vient du Seigneur et qui est la vérité qui sauve. Puis, vers la fin de sa vie, il écrit à Timothée : « Tu es le dépositaire de l'Évangile ; garde-le dans toute sa pureté, grâce à l'Esprit-Saint qui habite en nous » (2 Tm 1, 14).

Ainsi, aujourd'hui, tout homme peut avoir accès à l'enseignement autorisé de l'Église grâce à la Parole de Dieu écrite, la Tradition et le Magistère universel de l'Église. Benoît XVI, comprenant la difficulté que les baptisés pouvaient avoir pour comprendre l'articulation de cette triade : "Écriture Sainte, Tradition, Magistère" citait la Constitution dogmatique *Dei Verbum* du Concile Vatican II avec sa propre et lumineuse interprétation :

Le Concile Vatican II commente : « Quant à la Tradition reçue des Apôtres, elle comprend tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; ainsi l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte, et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit » (Const. *Dei verbum*, n. 8).

Benoît XVI commente à son tour :

L'Église transmet tout ce qu'elle est et qu'elle croit, elle le transmet dans le culte, dans la vie, dans la doctrine. La Tradition est donc l'Évangile vivant, annoncé par les Apôtres dans son intégrité, sur la base de la plénitude de leur expérience unique et sans égale : à travers leur œuvre, la Foi est communiquée aux autres, jusqu'à nous, jusqu'à la fin du monde. La Tradition est donc l'histoire de l'Esprit qui agit dans l'histoire de l'Église à travers la médiation des Apôtres et de leurs successeurs, en continuité fidèle avec l'expérience des origines. C'est ce que précise le Pape saint Clément Romain vers la fin du 1^{er} siècle : « Les Apôtres – écrit-il – nous annoncèrent l'Évangile envoyé par le Seigneur Jésus-Christ, Jésus-Christ fut envoyé par Dieu. Le Christ vient donc de Dieu, les Apôtres du Christ : tous deux procèdent de manière ordonnée de la volonté de Dieu. [...] Nos Apôtres eurent connaissance par notre Seigneur Jésus-Christ que des disputes seraient nées autour de la fonction épiscopale. C'est pourquoi, prévoyant parfaitement l'avenir, ils établirent les élus et leur donnèrent l'ordre, afin qu'à leur mort d'autres hommes expérimentés assument leur charge » (*Ad Corinthios*, 42.44 : PG 1, 292.296).

Pour Benoît XVI, l'Église est gouvernée par le sacrement de l'Ordre. C'est ce sacrement, en effet, qui assure la succession apostolique et qui obtient, malgré

les faiblesses et les fautes de ceux qui ont reçu la plénitude du sacrement de l'Ordre par l'épiscopat, que la Révélation du Christ soit transmise fidèlement et intégralement à ceux qui ont reçu le baptême dans l'Église catholique.

Benoît XVI terminait son enseignement donné avec l'autorité pontificale par cette conclusion lumineuse et enthousiasmante :

Cette chaîne du service se poursuit jusqu'à aujourd'hui, elle se poursuivra jusqu'à la fin du monde. En effet, le mandat conféré par Jésus aux Apôtres a été transmis par eux à leurs successeurs. Au-delà de l'expérience du contact personnel avec le Christ, expérience unique et sans égale, les Apôtres ont transmis à leurs successeurs l'envoi solennel dans le monde reçu du Maître. Apôtre vient précisément du terme grec *apostélein*, qui veut dire "envoyer". L'envoi apostolique – comme le révèle le texte de Mt 28, 19s – implique un service pastoral (« faites des disciples de toutes les nations... »), liturgique (« baptisez-les... ») et prophétique (« apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés »), garanti par la proximité du Seigneur jusqu'à la fin des temps (« et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde »). Ainsi, de manière différente des Apôtres, nous avons nous aussi une expérience véritable et personnelle de la présence du Seigneur ressuscité. À travers le ministère apostolique, c'est le Christ lui-même qui atteint ainsi celui qui est appelé à la foi. La distance des siècles est surmontée et le Ressuscité s'offre vivant et agissant pour nous, dans l'aujourd'hui de l'Église et du monde. Telle est notre grande joie. Dans le fleuve vivant de la Tradition, le Christ n'est pas à deux mille ans de nous, mais il est réellement présent parmi nous et il nous donne la Vérité, il nous donne la lumière qui nous fait vivre et trouver la route vers l'avenir.

Le mercredi 10 mai 2006, Benoît XVI a voulu préciser sa pensée afin que nous comprenions mieux encore le mystère de la Tradition et la mission du Magistère de l'Église :

La continuité [entre le Collège des apôtres et le Collège des évêques] s'exprime donc dans cette chaîne historique [qui relie les évêques aux apôtres par la succession apostolique et grâce au sacrement de l'épiscopat]. Et dans cette continuité de la succession se trouve la garantie de la persévérance, dans la communauté ecclésiale, du Collège apostolique rassemblé autour de lui par le Christ. Mais cette continuité, que nous voyons tout d'abord dans la continuité historique des ministres, est entendue également au sens spirituel, car la succession apostolique dans le ministère est considérée comme le lieu privilégié de l'action et de la transmission de l'Esprit-Saint. Un clair écho de ces convictions se trouve, par exemple, dans le texte suivant d'Irénée de Lyon (deuxième moitié du II^e siècle) : « La tradition des Apôtres, manifeste dans le monde entier, se montre dans chaque Église à tous ceux qui veulent voir la vérité et nous pouvons énumérer les Évêques établis par les Apôtres dans les Églises et leurs successeurs jusqu'à nous... [Les Apôtres] voulurent, en effet, que soient absolument parfaits et irrépréhensibles en toute chose ceux qu'ils laissaient comme leurs successeurs, en leur transmettant leur mission d'enseignement. Si ceux-ci avaient correctement compris, ils en auraient tiré un grand profit ; si, en revanche, ils

avaient échoué, ils en auraient tiré un très grand dommage » (*Adversus haereses*, III, 3, 1 : PG 7, 848). Par la suite, Irénée, indiquant ici ce réseau de la succession apostolique comme garantie de la persévérance dans la parole du Seigneur, se concentre sur cette Église « souveraine, très ancienne et connue de tous » qui a été « fondée et constituée à Rome par les très glorieux Apôtres Pierre et Paul », en donnant de l'importance à la Tradition de la foi, qui en celle-ci parvient jusqu'à nous depuis les Apôtres, à travers les successions des Évêques. De cette façon, pour Irénée et pour l'Église universelle, la succession épiscopale de l'Église de Rome devient le signe, le critère et la garantie de la transmission ininterrompue de la foi apostolique : « À cette Église, en raison de sa principale particularité (*propter potioem principalem*), il est nécessaire que s'unisse chaque Église, c'est-à-dire les fidèles partout où ils sont, car en elle, la tradition des Apôtres a toujours été conservée... » (*Adversus haereses*, III, 3, 2 : PG 7, 848). La succession apostolique – qui a lieu sur la base de la communion avec celle de l'Église de Rome – est donc le critère de la permanence de chaque Église particulière dans la Tradition de la foi apostolique commune, qui, à travers ce canal, a pu parvenir jusqu'à nous depuis les origines : « Selon cet ordre et cette succession est parvenue jusqu'à nous la tradition qui est dans l'Église depuis les Apôtres et la prédication de la vérité. Il s'agit là de la preuve la plus complète que la foi vivifiante des Apôtres est une seule et la même, ayant été conservée et transmise dans la vérité » (*ibid.*, III, 3, 3 : PG 7, 851).

Selon ces témoignages de l'Église antique – disait encore Benoît XVI – l'apostolicité de la communion ecclésiale consiste dans la fidélité à l'enseignement et à la pratique des Apôtres, à travers lesquels est assuré le lien historique et spirituel de l'Église avec le Christ. La succession apostolique du ministère épiscopal est la voie qui garantit la transmission fidèle du témoignage apostolique. Ce que représentent les Apôtres dans la relation entre le Seigneur Jésus et l'Église des origines, est représenté de manière analogue par la succession ministérielle dans la relation entre l'Église des origines et l'Église actuelle. Il ne s'agit pas d'un simple enchaînement matériel ; c'est plutôt l'instrument historique dont se sert l'Esprit pour rendre présent le Seigneur Jésus, Chef de son peuple, à travers ceux qui sont ordonnés pour le ministère par l'imposition des mains et la prière des évêques. À travers la succession apostolique, c'est alors le Christ qui nous rejoint : dans la parole des Apôtres et de leurs successeurs, c'est Lui qui nous parle ; par leurs mains, c'est Lui qui agit dans les sacrements ; dans leur regard, c'est son regard qui nous enveloppe et nous fait sentir aimés, accueillis dans le Cœur de Dieu. Et aujourd'hui aussi, comme au commencement, le Christ lui-même est le véritable pasteur et gardien de nos âmes, que nous suivons avec une grande confiance, gratitude et joie.

Les générations à venir ne pourront que s'émerveiller devant la profondeur de la pensée de Benoît XVI que l'Église déclarera, un jour, « docteur de l'Église » et l'un des plus grands Papes théologiens de son histoire, comparable à saint Léon le Grand.

II. QUE SONT LES TRADITIONS ?

Je ne développerai pas cette question, parce qu'il était plus important au début de cette Session de chercher à pénétrer le mystère de la Tradition sans le comprendre totalement, comme tout mystère divin. L'origine de la Tradition est Dieu le Père, le contenu est révélé par Jésus, l'actualisation dans le temps de l'Église est l'œuvre de l'Esprit-Saint. La Tradition, tout en étant transmise, gardée et interprétée par le Magistère de l'Église, composé de baptisés ayant reçu le sacrement de l'épiscopat, est un mystère divin.

Les traditions ne contredisent absolument pas la Tradition, elles révèlent l'inculturation de l'Évangile. L'Église de Jésus est universelle = catholique, mais cette Église universelle, tout en étant UNE dans son mystère divin, est plurielle dans son mystère humain. Elle s'est comme incarnée dans les cultures variées. Nous le verrons au cours de cette Session, particulièrement dans le développement de la Liturgie ou de la théologie. Ce qui vient de Dieu, la Tradition, ne peut pas changer. Ce qui vient des hommes, les traditions, transmettent fidèlement la Tradition avec les accents locaux et les cultures locales. Le Père Congar disait :

Il existe les traditions apostoliques et les traditions ecclésiastiques constituées par l'Église au cours de sa vie historique. Il est très difficile de dégager souvent ce qui est divin ou apostolique et ce qui est ecclésiastique. On peut parler de situation favorable à un respect global.

Tertullien, vers l'an 200, écrivait :

[Les Apôtres] affirmèrent au début leur foi en Jésus-Christ et établirent des Églises en Judée et, immédiatement après, dispersés dans le monde, ils annoncèrent la même doctrine et la même foi aux nations, et ils fondèrent donc des Églises dans chaque ville. Ensuite, à partir de celles-ci, les autres Églises ramifièrent leur foi et les semences de la doctrine, et elles la ramifient sans cesse, précisément pour être des Églises. De cette manière, elles sont elles aussi considérées comme apostoliques en tant que descendance des Églises des apôtres².

III. JÉSUS, VOIE, VÉRITÉ ET VIE

Dans le discours après la Cène, Jésus a déclaré à ses apôtres : « Moi, Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14, 6). Cette révélation donnée par Jésus peut nous aider à mieux comprendre ce qu'est la Tradition. Elle est, par Dieu le Père, la transmission de Jésus, Voie, Vérité et Vie.

² TERTULLIEN, *De praescriptione haereticorum*, 20 : PL 2, 32, cit. in BENOÎT XVI, Audience générale, 03-05-2006.

Dieu le Père nous donne Celui par qui nous allons être réconciliés avec Lui : Jésus est le Rédempteur. « Nul ne va au Père sans passer par Moi », dit Jésus en Jn 14, 6. Il est vraiment le Chemin vers le Père. Nul ne connaît le Père si Jésus ne le lui révèle (Mt 11, 27). Jésus est la Vérité en Personne. Dieu le Père, enfin, nous donne Son Fils pour qu'en Lui nous devenions ses enfants.

Ce qui était dès le commencement, dit saint Jean (1 Jn 1, 1-4), ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché, concernant la parole de vie, car la vie a été manifestée, et nous l'avons vue et nous lui rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée. Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, à vous aussi, afin que vous aussi vous soyez en communion avec nous. Or, notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. Et nous écrivons ces choses, afin que notre joie soit parfaite.

Oui, Jésus est la Vie, la Vie éternelle ! Saint Jean, dans le prologue de son évangile s'émerveille : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; la lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas arrêtée. Le Verbe était la vraie Lumière, qui éclaire tout homme en venant dans le monde » (Jn 1, 4-5.9). Savons-nous, comme saint Jean, nous émerveiller devant le mystère de la grande Tradition par le Père de son Fils, qui est notre Chemin, notre Vérité, notre Vie ! L'Église, disait Benoît XVI, transmet tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle croit. Ce qu'elle transmet est le Trésor des trésors : Jésus, Voie, Vérité et Vie. Pour devenir enfants de Dieu et pour participer à la Vie éternelle, il n'y a pas d'autre rédempteur, d'autre médiateur que Jésus.

Le 6 août 2000, à la demande de saint Jean-Paul II, Benoît XVI avait donné une instruction particulièrement importante : *Dominus Jesus*. Le Seigneur Jésus ne peut pas être mis sur un même pied d'égalité avec d'autres fondateurs de religions. L'Incarnation du Fils de Dieu est unique. Il ne s'est pas incarné en d'autres fondateurs de religion. L'Église universelle, fondée par Jésus, est aussi unique. Aucune autre religion n'a reçu de Dieu le Père la mission d'être Sacrement du Salut. Approfondissez *Dominus Jesus* pendant cet été, en ce temps de grandes confusions. Pour demeurer sur le chemin qu'est Jésus, Dieu nous fait don des 10 commandements et des 8 béatitudes. Pour demeurer dans la vie des enfants de Dieu, Jésus nous nourrit et nous fortifie par les sacrements. Pour rester dans la lumière de la Vérité, Il nous éclaire par l'Évangile et les 12 articles du symbole des apôtres. Voilà la grande Tradition que l'Église doit transmettre fidèlement et intégralement. Pour cela, elle a absolument besoin de l'Esprit-Saint.

IV. L'ESPRIT-SAINT

Le Père Congar, dans son livre *La Tradition et la vie de l'Église*, dit que l'Esprit-Saint est le sujet transcendant de la Tradition et que l'Église est le sujet visible et historique de la Tradition. Il veut signifier ceci : le sujet visible et historique de la Tradition est bien l'Église qui, par Jésus, a reçu avant l'Ascension le mandat d'évangéliser, de baptiser et d'apprendre à garder les commandements donnés par Jésus (Mt 28, 19-20).

L'Église universelle fondée par Jésus est donc bien l'unique sujet qui a reçu ce triple *munus* d'enseigner, de sanctifier et de gouverner les âmes. Mais l'Église ne peut remplir cette triple mission qu'avec l'aide de l'Esprit-Saint qui, selon les Pères, est l'âme de l'Église. C'est en ce sens que l'Esprit-Saint est appelé par le père Congar, le sujet transcendant de la Tradition.

Pour comprendre la réalité de ce double sujet de la Tradition, on pourrait rapprocher ce mystère d'un autre mystère : celui de l'action du prêtre qui offre le Saint-Sacrifice de la Messe. Il est bien le sujet visible et historique de la célébration du Saint-Sacrifice, mais il l'est parce que le Sujet transcendant de toute offrande de la Messe est Jésus Lui-même. Le prêtre, sujet visible, agit *in Persona Christi*, dans la Personne du Christ, le sujet invisible de toute Messe. Sans l'action de l'Esprit-Saint, sujet transcendant et historique de la Tradition, il serait impossible que soit réalisé ce qu'affirmait Benoît XVI : « les croyants du passé et les croyants de l'avenir également forment avec nous une grande et seule communion ». Comment pouvons-nous aujourd'hui, en 2023, être en communion avec nos frères et sœurs chrétiens du début du christianisme et former avec eux dans la célébration de l'Eucharistie une grande et seule communion ? La réponse de Benoît XVI est parfaitement en harmonie avec la conviction du père Congar : l'Esprit apparaît comme le garant de la présence active du mystère dans l'histoire.

Dans l'Encyclique *Dominum et Vivificantem* de 1986, saint Jean-Paul II a parlé du temps de l'Église qui commence avec la Pentecôte. Il a repris l'enseignement unanime des théologiens pour dire que le témoignage de l'Église est intimement mêlé à celui de l'Esprit. Pour ce saint Pape, le concile Vatican II est une grande manifestation du témoignage conjoint de l'Esprit et de l'Église. Comprendons mieux au début de notre Session que la Tradition est un mystère, une Réalité dans laquelle nous sommes immergés. Nous avons l'intuition de ce qu'est cette réalité, mais, étant donné qu'elle nous transcende dans son mystère divin, nous ne pouvons envelopper dans des concepts statiques cette force dynamique extraordinaire qu'est la Tradition vivante, ce fleuve dont par-

lait Benoît XVI qui prend sa Source en Dieu le Père et qui nous conduit dans l'éternité de la vie trinitaire en communion avec les anges et les saints !

V. PAROLE DE DIEU, TRADITION, MAGISTÈRE

Le deuxième chapitre de la Constitution dogmatique *Dei Verbum* est très important pour notre Session :

Cette Révélation [de Dieu Lui-même à l'homme] donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, prit des dispositions pour qu'elle demeurât toujours en son intégrité et qu'elle fût transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut (cf. 2 Co 1, 30 ; 3, 16-4, 6), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale, en leur communiquant les dons divins. Ce qui fut fidèlement accompli, tantôt par les apôtres, qui, dans la prédication orale, dans les exemples et les institutions transmirent, soit ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, soit ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit, tantôt par ces apôtres et par des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration du même Esprit-Saint, consignèrent par écrit le message de salut.

Mais pour que l'Évangile fût toujours gardé intact et vivant dans l'Église, les apôtres laissèrent comme successeurs les évêques, auxquels ils « remirent leur propre fonction d'enseignement ». Cette sainte Tradition et la Sainte Écriture de l'un et l'autre Testament sont donc comme un miroir où l'Église en son cheminement terrestre contemple Dieu, dont elle reçoit tout jusqu'à ce qu'elle soit amenée à le voir face à face tel qu'il est (DV 7)

Il est donc clair que la sainte Tradition, la sainte Écriture et le magistère de l'Église, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa façon, sous l'action du seul Esprit-Saint, contribuent efficacement au salut des âmes (DV 10).

Le père Congar disait encore que, pour le philosophe Blondel, la Tradition est la saisie progressive d'un trésor possédé comme réalité dès le début du christianisme, tenu et vécu dans la fidélité chrétienne et que la réflexion fait passer de l'implicite vécu à l'explicite connu. Cette puissance conservatrice et préservatrice est en même temps instructive et initiatrice. Tournée vers le passé où est son trésor, elle va vers l'avenir où est sa conquête et sa lumière. Pour Bergson, disait encore le père Congar, la Tradition a une valeur de totalité, car il ne s'agit pas d'assimiler une spiritualité particulière, mais il s'agit de s'assimiler ce qu'ont tenu nos pères et qu'on a tenu de génération en génération depuis les Apôtres.

Pour saint Irénée, enfin, bien que les langues diffèrent sur la terre, cependant la vertu (*dynamis*) de la Tradition est unique.

La conclusion du père Congar nous fait découvrir une nouvelle fois que la Tradition est un mystère :

Le fruit de la Tradition est ce que les Pères et les Conciles ont appelé "sens catholique" ou "sens de l'Église" qui est, au sens objectif, le contenu de la communion catholique qui dépasse de beaucoup ce qui en a été formulé et ce que nous en avons compris et serions capables d'en expliquer. Ce n'est pas, en effet, un énoncé théorique, c'est la réalité même du christianisme. Reçue au Baptême, puis par toute la vie de l'Église et de l'Eucharistie où le Christ achève de se livrer à moi, elle est confiée à ma fidélité avec mission de la garder et de la transmettre fidèlement, sans y rien ajouter d'étranger, sans en rien retrancher ou trahir.

CONCLUSION

Soyons des témoins de la Tradition vivante de notre Église, actuellement si divisée. Ayons confiance : la grande Tradition de l'Église ne sera pas anéantie car sa Source est Dieu, Son âme est Dieu, son but est Dieu. N'opposons pas Tradition et traditions, mais comprenons que la Tradition ne peut pas changer parce qu'elle transmet la divine Révélation, alors que les traditions concrètes des Églises particulières peuvent se développer. Jésus a donné à Pierre le pouvoir des clés (Mt 16, 19) et il dit aux Douze apôtres : « En vérité je vous le dis : tout ce que vous lierez sur la terre sera tenu au ciel pour lié, et tout ce que vous délierez sur la terre sera tenu au ciel pour délié » (Mt 18, 18). Les traditions des Églises ont, c'est évident, une grande valeur, d'autant plus si elles remontent aux apôtres qui ont fondé les Églises particulières, mais le Magistère a reçu de Jésus le pouvoir de lier ou délier les lois ecclésiastiques.